

COMPTE RENDU DE LECTURE

JEAN-PIERRE POULAIN, *Sociologie de l'obésité*

Paris, Presses universitaires de France, collection Sciences sociales et société, 2009, 360 p.

Avec *Sociologie de l'obésité*, Jean-Pierre Poulain, professeur de sociologie à l'université Toulouse II-Le Mirail, signe un ouvrage risqué et ambitieux. Qualifié par l'auteur d'essai scientifique, le livre se veut « *une contribution des sciences sociales à la compréhension de l'obésité et à la préparation à l'action* » (p. 300). Il s'articule autour de trois parties, mettant en œuvre trois démarches distinctes et trois constructions de l'objet. Se revendiquant de l'héritage de la sociologie de la santé anglo-saxonne, J.-P. Poulain reprend une distinction qu'il a déjà opérée dans son précédent ouvrage (2002) entre sociologie « de » la médecine et sociologie « sur » la médecine. La première partie du livre, « La sociologie au service de la médecine de l'obésité », vise à mettre au jour les déterminants sociaux de l'obésité dans la perspective de l'objectivisme médical ; le propos est centré sur les inégalités sociales de santé et les effets de la stigmatisation des obèses. La seconde partie, « Médicalisation et controverses : le regard critique de la sociologie sur l'obésité », recourt davantage à une posture constructiviste sur le modèle de la sociologie des sciences. J.-P. Poulain y présente une brève histoire de l'objectivation médicale de l'obésité et s'intéresse aux conditions de production du savoir épidémiologique et nutritionnel. Enfin, le sociologue descend lui-même dans l'arène des politiques publiques dans la troisième partie, « Contribution à une politique de l'obésité », où il émet plusieurs propositions visant à éclairer l'élaboration de politiques de prévention, plaidant en particulier pour l'adoption d'une méthodologie d'évaluation des objectifs du programme national nutrition santé (PNNS).

Risqué, l'ouvrage l'est à plus d'un titre. J.-P. Poulain mène bataille sur plusieurs fronts, faisant constamment dialoguer les situations françaises et américaines, proposant de concilier les approches objectiviste et constructiviste (« *nous ne goûtons guère l'hyperrelativisme en vogue dans certaines franges de la sociologie des sciences* », p. 26), multipliant les points de vue, s'adressant tout à la fois à ses pairs, aux chercheurs en nutrition humaine et en épidémiologie, aux spécialistes de la médecine de l'obésité, aux décideurs en charge des politiques de santé publique comme à un lectorat plus étendu. Le livre est parcouru d'un souci pédagogique et d'une volonté de clarifier l'expression (même si l'ensemble manque parfois de cohésion), en accord avec la ligne éditoriale de la collection « Sciences sociales et sociétés », qui se veut un espace de décryptage entre la recherche spécialisée et la publication pédagogique. Pour l'ambition, J.-P. Poulain se situe dans l'héritage de Jean Trémolières, appelant de ses vœux un dialogue fructueux entre la nutrition et les sciences humaines et sociales (p. 21). L'ouvrage constitue à ce titre un exemple concret d'application des outils des sciences sociales aux problèmes posés par les sciences médicales – dans un sens qui se veut tour à tour critique et collaboratif – et il est surtout un document précieux pour quiconque s'intéresse aux relations entre les mondes de la recherche et de l'action, à cet espace stratégique qui relie le savant au politique. Comment faire entendre sa voix sur un problème de santé publique quand on est sociologue ? Comment convaincre la communauté scientifique et les décideurs pour pouvoir peser sur les politiques de prévention ?

La première partie de l'ouvrage, sur les déterminants sociaux de l'obésité, s'ouvre sur un état de la question : la littérature épidémiologique existante est passée en revue depuis la métaanalyse

classique de Jeffrey Sobal et Albert J. Stunkard jusqu'aux résultats de l'enquête ObEpi, où est rappelée l'importance de la stratification sociale dans la prévalence de l'obésité, qui demeure plus répandue dans les classes populaires. En partant du modèle de la transition démographique, J.-P. Poulain envisage ensuite l'obésité comme une maladie de transition : « si l'on met à la place des taux de mortalité les besoins énergétiques qui baissent (grâce à l'adoption de modes de vie moins coûteux en énergie, grâce aux succès de la médecine), si l'on met à la place des taux de natalité les apports énergétiques alimentaires (eux-mêmes contrôlés par une série de facteurs culturels qui valorisent l'abondance, la quantité, qui associent le « beaucoup manger » au progrès social, à la fête, etc.), alors la poussée d'obésité peut être vue comme l'équivalent analogique de la poussée démographique » (p. 59). A partir du moment où l'on s'accorde à reconnaître une différenciation sociale dans la prévalence de l'obésité, comment expliquer que celle-ci se développe néanmoins dans toutes les classes sociales ? Dans quelle mesure peut-on rattacher ces résultats aux (éventuelles) mutations contemporaines des pratiques alimentaires ? Tout en affirmant que « les repas français restent fortement ritualisés et sont surtout socialisés » (p. 98), J.-P. Poulain nous invite à penser la simplification des structures des repas comme « une mutation adaptative qui peut contribuer à la baisse des apports énergétiques » (p. 99), et en cela permettre de retrouver un équilibre entre apports et dépenses énergétiques. L'argumentaire des tenants de la théorie de la déstructuration de l'alimentation, selon laquelle la simplification des repas serait en cause dans le développement des troubles alimentaires contemporains, est ainsi renversé. L'auteur s'appuie sur des données déclaratives qui indiqueraient que l'on retrouve plus d'obèses parmi les personnes respectant la norme traditionnelle des repas complets (entrée, plat garni, dessert) que parmi les amateurs de repas simplifiés. S'inspirant par la suite des travaux de Serge Paugam, il rattache l'obésité aux processus de précarisation. C'est que J.-P. Poulain émet l'hypothèse de la coexistence de différents types d'obésités, reliés à des causes distinctes : à côté de l'obésité des classes populaires liée aux contraintes économiques, on retrouverait une obésité de précarisation, définie comme « un processus dynamique de dégradation de la situation sociale », et une troisième catégorie d'obésité de dimension psychologique, « inscrite dans la configuration des troubles alimentaires en relation avec la pression des modèles esthétiques de minceur ». La distinction entre ces différentes causalités n'empêche pas l'auteur d'envisager ultimement l'obésité comme « la conséquence d'un effet retard dans le processus d'adaptation » (p. 134-135) d'après le modèle de la transition alimentaire – assertion forte qui aurait mérité de plus larges développements. Ce faisant, il rejoint la thèse du professeur Arnaud Basdevant et prend position dans le champ de la médecine de l'obésité. J.-P. Poulain consacre, dans cette même partie, un bref chapitre sur les effets des politiques publiques sur le développement de l'obésité – s'agissant des politiques agricoles et des politiques micro et macroéconomiques dans le cas des États-Unis – qui vient curieusement contredire les raisonnements précédents : entre les facteurs politiques, socio-économiques, psychologiques ou culturels et la main invisible du processus d'adaptation, l'auteur n'est pas en mesure de choisir. Un dernier chapitre est l'occasion de dénoncer la stigmatisation des obèses, exercice rituel de tout sociologue intervenant sur ces questions, à ceci près que la stigmatisation est ici vue comme une discrimination responsable d'un déclassement social : « Le passage d'une distribution aléatoire de l'obésité infantile dans l'échelle sociale à une forte différenciation pour les adultes s'expliquerait par l'impact de l'obésité sur la mobilité sociale » (p. 116). Autrement dit, les positions sociales déterminent l'obésité tout comme la corpulence détermine en retour les conditions de la mobilité sociale, établissant une chaîne de causalité circulaire qualifiée de « cercle vicieux ».

La seconde partie est indéniablement le point fort de l'ouvrage. Il ne s'agit plus ici de se demander quels pourraient être les déterminants sociaux du problème de l'obésité, mais de chercher à comprendre comment l'obésité est devenue un problème de santé publique en premier lieu. Dans cet objectif, J.-P. Poulain s'attache à reconstituer « *le long processus qui a permis de faire reconnaître l'obésité comme un problème médical* » (p. 152), médicalisation de l'obésité qu'il repère à partir de différents indices : occurrences dans la littérature médicale, institutionnalisation au sein de sociétés savantes, mise en place de politiques de prévention, construction et diffusion d'instruments de mesure du phénomène... Dans un deuxième temps, il entreprend d'importer des débats et controverses qui se sont cristallisés aux Etats-Unis au début des années 2000, ayant fait l'objet de plusieurs livres au retentissement important dans le monde anglophone (Gaesser, 2002 ; Campos, 2004 ; Gard et Wright, 2005 ; Oliver, 2006), mais restés largement inconnus du public français. Au cours du récit de la réception de ces livres critiques sur la médicalisation de l'obésité, on en apprend un peu plus sur la stratégie éditoriale de l'auteur : « *On voit ici comment certains arguments ont parfois du mal à se faire entendre au sein de l'appareil scientifique, et comment le livre et la médiatisation qui l'accompagne peuvent constituer une démarche de détour* » (p. 196). A son tour, J.-P. Poulain propose de décrypter les controverses scientifiques en question telles qu'elles sont apparues aux Etats-Unis autour du coût de l'obésité, du nombre de morts qui lui est imputable ou encore de son impact sur l'espérance de vie, afin de « voir la science au travail » (p. 233), à l'encontre de toute lecture apologétique de l'histoire de la médecine. Revenant sur le cas français, il étudie les enjeux de l'agrégation des catégories d'obésité et de surpoids et les « manipulations paternalistes » dans la mesure de l'obésité infantile. L'auteur dessine un paysage fait de rapports de force et d'intérêts croisés, d'alliances et de jeux de concurrence entre acteurs issus de différents mondes : médecine et nutrition, industries agro-alimentaire et pharmaceutique, médias, politiques... Pour donner un sens à ces controverses, il fait appel comme grille de lecture à la théorie de la mise sur agenda, d'après le modèle des « *policy streams* » qu'il emprunte au politiste américain John Kingdon : « *Il faut comprendre sous le terme de "courant" à la fois des flux d'information et des logiques d'intérêt* » (p. 144) ; « *le "courant des problèmes" doit rendre visible l'obésité, décrire ses conséquences négatives et donner des raisons de la prendre en considération. Le "courant des solutions" doit montrer qu'il existe des réponses techniques pour dépister, prendre en charge, traiter et prévenir l'obésité. Un problème grave, des solutions pour le résoudre, telles sont les conditions nécessaires pour que le "courant du politique" entre en action* » (p. 218). Du fait des stratégies déployées par différents acteurs, désignés à la suite d'Howard Becker comme « entrepreneurs » (politiques, administrateurs, groupes d'intérêts, milieu de la recherche, médias...), la rencontre de ces trois courants aboutit à la mise sur agenda du phénomène. Mais, J.-P. Poulain propose d'aller plus loin : pour que l'obésité devienne une question de santé publique, il faut en plus que le problème entre en résonance avec les représentations et les aspirations de nos sociétés. C'est le travail de « thématization », pour reprendre une notion développée par Jean-Michel Berthelot, qui est le fait du grand public *via* les relais médiatiques. Il propose alors de s'intéresser à la « *place que l'obésité occupe dans l'imaginaire des sociétés occidentales, aux relations qu'elle entretient avec d'autres questions sociales* » (p. 147), qu'il identifie au nombre de trois : « *la malbouffe, les déséquilibres alimentaires des rapports nord-sud et la prégnance du désir de minceur* » (p. 224). S'il est bienvenu que l'auteur trouve ici matière à évoquer les problèmes de la faim et de la malnutrition, trop souvent écartés des discussions sur l'obésité, on a plus de mal à le suivre à la fin de cette partie, où les acteurs s'évanouissent devant la description de processus généraux : politisation, judiciarisation, médicalisation, patrimonialisation.

La troisième partie de l'ouvrage est aussi la plus concise. J.-P. Poulain y propose des éléments pour une stratégie de lutte contre l'obésité, centrée sur une prise en compte des facteurs sociaux comme principal levier des politiques de prévention. Dans un premier chapitre, il s'attache à déconstruire le « jeu de chaises musicales », selon lequel les différents acteurs concernés se renvoient les responsabilités dans le développement de l'obésité (politiques, scientifiques, industries agro-alimentaire et pharmaceutique, consommateurs). Dans un second chapitre très didactique, J.-P. Poulain présente les outils et les principales lignes stratégiques que l'on peut articuler dans une politique de prévention, avant de proposer une méthodologie d'évaluation. Il s'agit de distinguer différents niveaux d'évaluation : « *Par exemple, comment la notoriété influence-t-elle la cognition ? Comment la cognition influence-t-elle le niveau des pratiques ? Comment le changement de pratique influence-t-il le niveau des paramètres biologiques ?* » (p. 272). Le propos est ici précisément orienté : l'auteur s'adresse, de toute évidence, aux experts travaillant à l'élaboration des politiques de prévention, plus particulièrement aux collaborateurs du PNNS, parmi lesquels Arnaud Basdevant apparaît comme un allié privilégié. L'ouvrage se poursuit par un développement sur les systèmes de valeurs associés à l'obésité et se conclut par un dernier chapitre qui porte sur la prise de décision dans la gestion des risques sanitaires. Pour J.-P. Poulain, la rationalité en finalité rencontre la rationalité en valeur dans le processus d'expertise, qui échappe en partie à la légitimité des scientifiques, lesquels ne peuvent qu'éclairer les décisions mais non les construire : « *L'ajustement stratégique des moyens et des objectifs demande des hiérarchisations qui, dans des démocraties, ne peuvent qu'être l'œuvre d'acteurs jouissant d'une légitimité politique* » (p. 293).

J.-P. Poulain a commencé à travailler sur l'obésité, à partir de la fin des années 1990, en tant que membre d'une commission d'expertise de l'INSERM sur la prévention de l'obésité infantile, puis en tant que rapporteur auprès du Conseil national de l'alimentation et du PNNS, en menant des recherches pour la Direction de la santé du territoire de la Polynésie française et, plus récemment, en tant que co-président d'un groupe de travail sur la nutrition et l'image du corps pour le ministère de la Santé. Le présent ouvrage s'inscrit dans la continuation de ces recherches, impulsées par une demande d'expertise des pouvoirs publics. Alors que bien des chercheurs en sciences sociales cultivent l'ambiguïté quant au lieu d'où ils parlent et aux interlocuteurs auxquels ils s'adressent, J.-P. Poulain a le mérite d'exposer les enjeux de sa position, autour de laquelle tout le livre est bâti. Certes, il n'est pas sûr que les élaborations théoriques et autres références érudites du sociologue satisfassent les chercheurs des sciences de la nutrition et de l'obésité : dans le dernier chapitre par exemple, nous croisons, sur moins de dix pages, Ulrich Beck, Jürgen Habermas, Francis Bacon et Thomas d'Aquin. En outre, le lecteur non averti peut être déconcerté par les changements de rôles de l'auteur, qui se fait tour à tour savant, professeur et expert. On pourrait ici reprendre les termes entendus du procès en sorcellerie de l'expertise : ce serait oublier qu'il n'existe pas de raison pure, à l'université comme dans d'autres espaces sociaux. Et ce serait surtout passer à côté de l'intérêt que présente le livre, à un autre niveau de lecture en tant que document, comme témoin d'une configuration institutionnelle à la charnière du savoir et de l'action, et comme proclamation d'une stratégie.

La structure de l'ouvrage pêche par moments par sa complexité, à la mesure de la « multipositionnalité » de son auteur, qui se livre à un exercice d'équilibriste permanent. Certains chapitres sont plus convaincants que d'autres : on retiendra particulièrement les chapitres 2 et 3 de la deuxième partie sur la médicalisation et la mesure de l'obésité, pour

la clarté et la densité du propos, même si on peut regretter l'absence de développements plus étendus sur la normalisation des comportements. A cet égard, le livre de J.-P. Poulain peut se lire en complément avec *Le corps obèse. Obésité, science et culture* de Jérôme Dargent (2005), qui traite de questions similaires sur un ton plus polémique en s'appropriant les outils de Michel Foucault. En définitive, quoi que l'on pense de ses partis pris méthodologiques et de l'orientation globale de l'ouvrage, *Sociologie de l'obésité* se révèle une source d'informations précieuse pour le chercheur ou l'étudiant en sciences sociales, intéressé par l'alimentation comme par les relations entre sciences, normes et sociétés. La présence de nombreuses tables et figures et d'une considérable bibliographie de 50 pages, puisant tant dans les sciences sociales (sociologie, anthropologie, histoire) que dans les sciences médicales, en font un outil pédagogique original.

Nicolas LARCHET
EHESS – CSU, Paris

Bibliographie

- Campos P. (2004) *The Obesity Myth: Why America's Obsession with Weight is Hazardous to Your Health*, New York, Gotham Books.
- Dargent J. (2005) *Le corps obèse. Obésité, science et culture*, Seysell, Champ Vallon, collection Milieux.
- Gaesser G.A. (2002) *Big Fat Lies: The Truth about Your Weight and Your Health*, Carlsbad (CA), Gurze Books.
- Gard M., Wright J. (2005) *The Obesity Epidemic: Science, Morality and Ideology*, New York, Routledge.
- Oliver J.E. (2006) *Fat Politics: The Real Story behind America's Obesity Epidemic*, Oxford, Oxford University Press.
- Poulain J.-P. (2002) *Sociologies de l'alimentation*, Paris, Presses universitaires de France, collection Quadrige.

Manger pour vivre. L'alimentation en condition de précarité dans les pays « riches »
Anthropology of Food 6, septembre 2008, Delavigne A.-E., Montagne K. (éds)

Ce numéro spécial de la revue en ligne *Anthropology of Food*, dédié à l'alimentation des personnes précaires, convoque les sciences sociales sur le sujet de la faim. Dans leur introduction, intitulée « De la honte d'avoir faim dans un pays riche », Anne-Elène Delavigne et Karen Montagne, coordinatrices du numéro, affirment chercher à « réintroduire dans l'actualité des sciences sociales une dimension du fait alimentaire souvent négligée » dans les pays riches, bien qu'incontournable. Ainsi, la faim ne serait pas uniquement un problème propre aux pays émergents, mais également celui de pays ayant pour point commun l'abondance alimentaire comme signe de leur richesse (Suisse, France) ou l'importance de la production de denrées alimentaires dans leur territoire (Espagne, Roumanie). La faim est traitée à partir de différents points de vue, qui incluent une perspective ethnologique (Guidonet), ethnographique (Plancade), socio-anthropologique (César), historique (Perianu, Clément) ainsi qu'une approche quantitative (Poulain et Tibère, Gaberel et Ossipow, Amistani et Terrolle). Ce parti pris de la pluridisciplinarité se traduit par une diversité de méthodes (quantitatives et qualitatives) et de matériaux. Les sources utilisées incluent films, œuvres littéraires, entretiens qualitatifs, observation participante, questionnaires quantitatifs et entretiens rétrospectifs.

Quatre thématiques principales se dégagent de cette compilation. La première traite des représentations institutionnelles de la faim. Ces dernières donnent lieu à des pratiques et des initiatives de prise en charge des individus en marge de la société. Le numéro s'ouvre ainsi sur une vision diachronique sur trois siècles, livrée par Alain Clément sur l'histoire de la pensée libérale et la construction du « bon pauvre ». Il propose une approche de la réponse à la question « faut-il nourrir les pauvres ? » en France et en Angleterre dans la pensée économique. Les premières approches modernes du secours aux pauvres sont situées entre le XVI^e et le XVII^e siècles, période à laquelle la charité a un rôle nutritif accompagné d'un rôle éducatif et, surtout, une mise au travail des plus exclus : mendiants « oisifs », vagabonds et invalides. Cette catégorie s'élargit dans la deuxième moitié du XVII^e siècle aux travailleurs dont les revenus sont à peine suffisants pour vivre. C'est au XVIII^e siècle que l'obligation alimentaire familiale est systématisée (*spenhamlandsystem*, 1795) comptant avec une version moderne de l'aide sociale (indexée sur le prix des céréales, versée en complément du salaire et tenant compte de la composition de la famille). Le siècle suivant se caractérise par un désengagement progressif, mettant au centre de la discussion la libéralisation du travail et considérant les pauvres comme des consommateurs irrationnels et imprévoyants suivant des processus différents. Parallèlement, se développe une prise en compte des facteurs institutionnels et systématiques à l'origine de la pauvreté. Au cours de la Troisième République, une politique d'assurance sociale et de solidarité voit le jour en France tandis qu'en Grande-Bretagne un passage de la gestion de l'assistance philanthropique à la gestion étatique transforme les mentalités. Dès lors, « l'Etat va ériger l'assistance en droit » (p. 22).

Les contraintes alimentaires en situations exceptionnelles ou particulières (défaut d'approvisionnement) font l'objet d'un deuxième ensemble de textes. Les stratégies mises en place par les individus pour y faire face en constituent le sujet principal. Ainsi, trois articles livrent une approche de la faim en Europe au cours du XX^e siècle : pendant le régime communiste en Roumanie, la guerre civile en Catalogne, ou encore la faim en Europe qui « naît de situations exceptionnelles » multiples. L'article « Précarité alimentaire, austérité. Manger pendant la dernière décennie communiste en Roumanie » se propose « d'examiner la

manière dont l'accès aux aliments a structuré l'expérience sociale et nutritionnelle de l'individu, dans le cas de la société roumaine pendant sa dernière décennie communiste » (p. 12). Catherina Perianu analyse, à travers des témoignages et des observations, comment la fonction sociale de la nourriture prend une place et une signification propres au contexte économique et politique de la Roumanie de la fin de la dictature. Les pratiques alimentaires sont au cœur de la construction de l'identité des individus, du lien social et des échanges. Avec un approvisionnement difficile, les files d'attente constituent des lieux privilégiés de débrouillardise, de développement de réseaux sociaux, voire de résistance politique. Pour l'auteur, la préparation culinaire, le bricolage des recettes traditionnelles et les occasions festives ont « influencé de manière notable la façon dont les individus se percevaient et se définissaient par rapport à soi-même et à autrui » (p. 9). A travers un cas d'étude, Alicia Guidonet, dans son article « La réciprocité comme stratégie pour gérer la faim et la précarité alimentaire », analyse la manière dont une femme en situation de monoparentalité fait face aux différentes étapes imposées par le ravitaillement en temps de guerre dans un roman classique catalan. Elle montre la place centrale de la réciprocité comme ressource et défend l'hypothèse « selon laquelle l'une des fonctions de l'alimentation serait, dans ce contexte spécifique, la création et le maintien des relations sociales ». Ainsi, les relations sociales sont réexaminées à travers le filtre de l'alimentation (son établissement, ses affaiblissements ou son effritement). Enfin, l'article de Vincent Chenillé, « La faim dans les pays occidentaux développés. Sa représentation dans le cinéma de fiction (1918-2006) », propose une recension d'une centaine de films « tournés à un moment où la faim était techniquement réglée » et désormais intolérable dans les pays appartenant au corpus France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie et Espagne. La faim est placée à l'écran comme propre à des situations historiques exceptionnelles, l'isolement géographique ou social, la marginalité. L'auteur fait également une caractérisation des personnages qui ont faim et y résistent, devenant des héros.

Le troisième axe regroupe un ensemble de textes portant sur des individus en situation d'extrême pauvreté et s'intéressant aux effets des aides sociales en matière alimentaire sur leurs bénéficiaires. Constituant la plus grande partie des bénéficiaires de l'aide d'urgence, les sans-abri sont largement étudiés dans ce numéro. Amandine Plancade montre notamment que leur alimentation se caractérise par une dépendance plus ou moins forte selon les pratiques d'approvisionnement (glanage, récupération de restes et des produits en fin de marché, pratiques de manche, de vol, de 'débrouille' et, éventuellement, d'achat). C'est à cette catégorie qu'appartiennent les quatre habitants de « la cabane », un abri de fortune où l'approvisionnement (dons, récupération et, dans une moindre proportion, achat) et la préparation des repas prennent une place centrale dans la vie quotidienne, organisent et structurent la vie sociale de ses membres, et permettent d'établir des relations avec leur voisinage. « *Suivre le chemin parcouru par les aliments, décrire les façons de se les procurer, de les cuisiner, de les consommer, de les redonner et de les jeter invite à considérer les rapports sociaux en jeu et à comprendre comment se construit la valeur des aliments à chacune de ces étapes* » (§ 3). La valorisation des denrées pour la consommation est une activité loin d'être exclusivement une activité de survie ou de maintien physique, même si elle constitue rarement, nous dit l'auteur, une « question de goût ». Ce processus constitue pour les membres de la cabane une construction de soi, une possibilité de négocier leur relation avec le manque. Il leur procure également le statut de « possesseurs » d'aliments et même la possibilité de devenir aidant/donateur. Dans l'optique de dresser un cadre plus général, Carole Amistani et Daniel Terrolle définissent l'alimentation des sans-logis par leur autonomie (entendue comme le choix) et/ou

leur dépendance (liée au don). La politique sociale, et plus spécifiquement le don alimentaire, est sujet d'une critique, car celui-ci n'« assure pas l'équilibre nutritionnel ou même les aspects socialisants dans l'acte alimentaire » (p. 1). Il se limite encore de nos jours à la sphère de l'urgence et relève du traitement palliatif pour un problème de fond de nos sociétés. L'analyse vise à étudier le fonctionnement et les dysfonctionnements de cette alimentation en considérant les représentations qui lui sont associées, tant de la part des sans-abris que des personnes chargées d'assurer ce service. Les auteurs concluent qu'en dépit des efforts menés du point de vue de l'assistance aux sans-abri, le contenu nutritionnel des aliments distribués et les tentatives de distribution de compléments vitaminiques peuvent entraîner des troubles graves. Ils soulignent également la conscience que les SDF ont de leur situation d'exclusion, n'ayant « perdu ni le sens de la cuisine, ni les repères d'une alimentation équilibrée ». Ils restent soumis aux lois sociales de l'exclusion qui les privent du droit de pouvoir choisir leur alimentation.

L'article de Christine César présente une étude de cas approfondie sur un ménage de personnes « sans papiers » en France, en articulant le recours à l'aide alimentaire et leurs conditions de vie. Pour l'auteur, l'absence de papiers érige ces personnes en « figures extrêmes de dépendance au soutien mis en place par la société civile, les associations caritatives ». Situation amplifiée par les conditions de logement à l'hôtel, où la présence de cuisines collectives est rare et la prohibition de cuisiner ou de réchauffer des aliments, voire d'avoir un réfrigérateur, contraignent encore plus la possibilité de se nourrir. Bénéficiaire de colis de nourriture, avec des ressources très limitées, la famille étudiée compose ses 'repas' avec le panier accordé par les épiceries sociales et un réchaud dans la chambre. Cette épreuve quotidienne pour se nourrir a des effets sur l'image de soi des adultes du ménage qui sentent que « le don alimentaire 'dégradé' dégrade celui qui le mange » (p. 9), et les mène à refuser certains types d'aide, notamment pour ne pas être engagés dans la logique du don/contre-don. Pascal Gaberel et Laurence Ossipow s'intéressent quant à eux aux pratiques des bénéficiaires des aides sociales genevois. A travers le suivi d'une cohorte, les auteurs cherchent à mettre en lumière ce que « bien manger veut dire » pour cette population. Ils mobilisent une approche bourdieusienne de la notion d'habitus pour analyser les discours et les activités alimentaires régulières de ces bénéficiaires. Pour cela, ils se réfèrent aux textes de lois et aux directives d'application qui leur accordent leur statut, définissent leurs aides sociales, ainsi que les montants attribués. Dans les représentations, « les usagers de l'aide sociale ne se distinguent fondamentalement pas de la population générale » (p. 23). Certains d'entre eux ont une situation particulière qui peut ouvrir droit à des indemnités alimentaires leur permettant une marge de manoeuvre grâce aux maigres ressources reçues. Les autres ont généralement les moyens de manger renforçant notamment de manière exceptionnelle le caractère convivial et socialisant de l'alimentation. Lors d'un excédent, il ne s'agit plus simplement de se nourrir pour entretenir son corps mais aussi de dépasser ce stade.

L'article de Jean-Pierre Poulain et Laurence Tibère aborde une quatrième thématique, la question de la précarité alimentaire et de ses effets sur la santé. A partir de l'analyse statistique d'un échantillon de personnes en situation précaire, issu d'une étude en population générale, les auteurs entendent « contribuer à une plus fine identification des groupes sociaux à risques et se mettre ainsi au service de la lutte contre les inégalités face à la santé » (p. 5). Les individus sont repérés dans l'échantillon à l'aide d'« indice de précarité » et classés en deux groupes, « précaires » ou « en voie de précarisation ». La relation entre précarité et obésité est analysée

en montrant que « *l'instabilité et la fragilisation socio-économiques semblent constituer un terrain favorable à la prise pondérale et à l'obésité* » (p. 9), de même que la baisse des revenus. Les auteurs cherchent également à définir des systèmes de prises alimentaires spécifiques aux populations précaires. Chez ces familles, les repas suivent la tendance générale à la simplification des repas, mais d'une façon plus forte : « *La norme classique 'entrée + plat garni + fromage et/ou dessert' recule au profit du plat unique ou des couples 'entrée + plat' ou 'plat + dessert'. Les sandwichs/hamburgers (9,1 %), les pizzas/quiches (11,5 %) et les boissons sucrées (26,8 %) apparaissent comme composantes normales des repas* » ; leur taux de consommation de légumes et de poisson est plus faible que pour la population générale en opposition avec les féculents qui ont des scores très importants. Finalement, en ce qui concerne les pratiques, les auteurs constatent une multiplication des prises hors repas, un décalage par rapport à la « temporalité sociale » et la consommation des repas face à la télévision (notamment pour le petit-déjeuner et le repas de midi). En ce qui concerne les représentations, la viande est survalorisée comme aliment « essentiel » et ces personnes s'avèrent « *moins sensibles au discours nutritionnel valorisant les fruits et légumes ou le poisson* » (p. 10).

Travailler aujourd'hui sur les personnes en situation de précarité nous semble constituer un défi dans la mesure où la catégorie des « précaires » est composée d'une grande diversité d'individus aux parcours et origines multiples. Serge Paugam (2005) suggère ainsi que l'étude de la pauvreté doit inclure trois facteurs : le degré du développement économique et du marché de l'emploi, la nature du système de protection sociale et d'action sociale, et la forme et l'intensité des liens sociaux. Ces trois facteurs sont présents dans les différents articles de ce numéro. Tout en se référant à des « pays riches » comme contexte d'analyse, les différences entre les périodes étudiées multiplient les contextes sociaux et économiques dans lesquels les conditions de vie et d'assistance varient fortement. Cette pluralité de situations permet d'analyser comment l'expérience de la faim prend des visages différents en période de pénurie (guerre civile ou régime contraignant comme en Roumanie), ou dans des contextes d'abondance comme à Paris ou Genève de nos jours. Les différents systèmes de protection sociale et d'intervention (deuxième facteur) façonnent les pratiques alimentaires de leurs bénéficiaires et les représentations de la pauvreté. De telles situations sont aujourd'hui associées à des situations exceptionnelles ou aux pays dits en voie de développement, ou encore propres à des moments de l'histoire de l'Europe. De ce fait, comme le dénoncent Carole Amistani et Daniel Terrolle ou Christine César, le traitement de la faim reste du domaine de l'urgence. Les réponses ne visent pas à la prise en charge de l'ensemble des besoins de situations qui se pérennisent, alors même qu'un grand nombre des usagers de la distribution de repas ou colis en dépendent totalement. La difficulté à se nourrir relève du domaine de l'exclusion et reste associée à une population jugée marginale et assistée, qui serait incapable de se prendre en charge dans des sociétés où l'injonction à l'autonomie est la norme (Duvoux, 2009). L'impossibilité de prendre en charge son alimentation ou celle de ses proches représente aujourd'hui le dernier échelon de la marginalité, voire de désocialisation. Dans les articles de Christine César et Amandine Placade, les efforts menés par les individus pour négocier leur statut d'assistés et reprendre en main leur alimentation sont la preuve de la difficulté du vécu de la « dépendance alimentaire ». Pour ceux encore plus dépendants, les usagers de la distribution d'aliments, l'alimentation perd sa dimension sociale et se nourrir devient une épreuve. D'après Carole Amistani et Daniel Terrolle, cette population partagerait avec le reste de la société les mêmes représentations de ce que « bien nourrir » veut dire et serait victime des « logiques sociales de domination » (p. 15).

Quant à la troisième dimension évoquée par Serge Paugam, la force des liens sociaux, l'alimentation constitue un terrain d'étude privilégié. Ainsi, tout en relevant des pratiques alimentaires en milieu précaire dans les "pays riches", deux contextes antagonistes peuvent être repérés. Dans le premier cas, l'alimentation est un élément qui s'ajoute à l'exclusion des personnes en situation de pauvreté : les SDF, les familles de sans papiers, les usagers genevois ou parisiens. Dans le deuxième cas, la faim est partagée – comme en temps de guerre ou sous le régime communiste – et les stratégies de recherche des denrées alimentaires peuvent être facteur d'intégration et de maintien des liens avec le reste de la société. Dans ces contextes, la faim n'est pas associée à des situations marginales mais plutôt exceptionnelles et suscitent la solidarité de l'entourage. Afficher ses difficultés, tout en étant éprouvant, relèverait du manque de responsabilité individuelle, il s'agirait alors de « bons pauvres ». Le lien social devient la ressource la plus importante ou nécessaire pour assurer l'approvisionnement, notamment dans les cas d'absence de prise en charge par un système de sécurité sociale. Dans ce contexte, l'instauration de systèmes de don/contre-don voit le jour et se cristallise, assurant la reconnaissance et la protection de l'entourage social. Les denrées alimentaires deviennent « une pièce d'échange sociale ». Ainsi, en dépit de ces différences qui rendent difficilement comparable l'épreuve de la pauvreté, l'ensemble de ces contributions fait apparaître deux versants opposés de la pauvreté en lien avec l'alimentation, où les trois facteurs (contexte socio-économique, systèmes de protection et force des liens) donnent lieu à des situations très contrastées. La lutte contre la faim peut alors constituer un facteur d'intégration ou, tout au contraire, un facteur d'isolement.

En dépit des approches diachroniques, du suivi de cohortes et des efforts menés pour distinguer des groupes à l'intérieur des populations considérées comme précaires, l'approche statique et unidimensionnelle de la pauvreté reste la norme, alors que la pauvreté dans nos sociétés correspond davantage à un processus cumulatif de difficultés. Aujourd'hui, parler des pauvres n'exclut pas nécessairement les salariés. La frange des salariés qui subissent un processus de dévalorisation est croissante ; ils deviennent une partie importante des usagers de l'aide alimentaire. La frontière entre chômeurs assistés et travailleurs précaires devient de plus en plus floue. Le problème de l'alimentation contrainte par des raisons financières touche aujourd'hui un pourcentage important de personnes dans les « pays riches ». Une telle approche incluant les nouveaux « précaires » est très peu étudiée, si ce n'est tabou. Elle est pourtant essentielle pour comprendre le phénomène de la faim ou de la peur de la faim dans les sociétés contemporaines.

Ana MASULLO
INRA, UR1303 ALISS,
Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS),
Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS)

Bibliographie

- Paugam S. (2005) *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF.
Duvoux N. (2009) *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, PUF.

THIBAUT de SAINT POL, Le corps désirable. Hommes et femmes face à leur poids

Paris, Presses universitaires de France, 2010, 232 p.

Alors que l'« épidémie » d'obésité est constituée, depuis le tournant du XXI^e siècle, en important problème de santé publique, l'ouvrage de Thibaut de Saint Pol se donne un objet plus général, la corpulence, et explore les inégalités qui se manifestent à travers elle ou trouvent leur source en elle. Deux dimensions essentielles des inégalités de corpulence sont examinées à partir d'analyses statistiques originales d'enquêtes européennes et françaises : le statut social et le genre, dont sont mis en évidence les effets croisés. Si une attention particulière est portée à l'obésité, l'ouvrage a le mérite de montrer que les enjeux de la corpulence dépassent largement ceux de l'obésité.

La recherche s'inscrit dans une sociologie du corps et le premier chapitre, qui s'appuie sur la littérature, rappelle que l'apparence corporelle occupe une place prépondérante dans les interactions sociales, en tant que support de l'identité sociale. Gérée par les individus avec des ressources inégalement réparties dans l'espace social, la corpulence traduit une incorporation – au sens littéral – des normes et des représentations.

Depuis les recommandations formulées par l'OMS dans les années 1980, la corpulence est le plus souvent objectivée par l'indice de masse corporelle (IMC), rapport du poids à la taille élevée au carré. Thibaut de Saint Pol base ses analyses statistiques sur cet indice formulé par Quetelet et, dans le deuxième chapitre, en montre les avantages : bon prédicteur de la mortalité, très corrélé à la masse grasse (celle-ci servant à définir en toute rigueur l'obésité) et peu à la taille, aisément quantifiable pour un large échantillon de population. Cependant, cet outil élaboré pour un usage statistique est moins pertinent au niveau individuel. Cela est particulièrement flagrant pour les sportifs dont l'IMC peut être majoré par leur importante masse musculaire, sans qu'il présente de risque particulier pour leur santé. Les seuils fixés par l'OMS à la fin des années 1990 distinguant quatre classes de poids (sous-poids, poids normal, surpoids, obésité) associées à des risques différents pour la santé peuvent également poser problème dans l'usage collectif qui en est fait. Ils sont en effet invariants selon l'âge, le sexe ou l'ethnie, alors que ces caractéristiques peuvent transformer l'association entre un niveau d'IMC et un niveau de risque pour la santé. Thibaut de Saint Pol limite donc ses analyses aux 18-65 ans, distingue les sexes et se concentre sur les populations européennes.

Les troisième et quatrième chapitres sont consacrés à l'analyse des inégalités en Europe et en France, selon le statut social et le genre, le genre étant entendu comme la dimension sociale du sexe. Les différences d'IMC entre pays européens sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes et, au sein d'un même pays, c'est du côté des femmes que se creusent les écarts avec les hommes. C'est le cas notamment en Italie et en France, où la minceur des femmes apparaît particulièrement valorisée. Dans l'ensemble de l'Europe, le sous-poids est davantage le fait des femmes, le surpoids des hommes. La prévalence de l'obésité est similaire pour les deux sexes, mais les formes sévères concernent davantage les femmes.

Hommes et femmes européens se différencient de plusieurs manières dans leurs rapports à leur corpulence. Pour les hommes, c'est surtout le sous-poids qui est dévalorisé et génère de l'insatisfaction, alors que pour les femmes, il s'agit du surpoids. Outre des normes différentes, les femmes sont exposées à une pression normative plus forte que les hommes. Elles sont plus souvent insatisfaites de leur poids, l'IMC qu'elles jugent idéal est beaucoup plus faible que leur IMC réel. Cette pression sur le poids des femmes semble particulièrement importante en France,

comme le suggèrent les plus faibles valeurs moyennes de l'IMC réel et de l'IMC idéal, et la plus grande proportion de femmes ayant suivi un régime au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, les représentations de ce qui fait grossir ou maigrir diffèrent en partie selon le genre en Europe, tout comme les modifications apportées à l'alimentation dans le but de perdre du poids.

Les inégalités de genre mises en évidence au niveau européen se doublent d'inégalités complexes selon le statut social. Plus les revenus du ménage sont élevés, plus l'IMC est faible – sauf pour les hommes les plus pauvres, qui ont également un IMC faible. L'association avec les revenus personnels est de même sens pour les femmes, mais inverse pour les hommes : leur IMC s'élève avec leurs revenus personnels. Les inégalités entre professions divergent également selon le genre : dans les professions prestigieuses, la corpulence des femmes est plus faible qu'ailleurs alors qu'elle est plus forte pour les hommes. La différence dans le « physique de l'emploi » est remarquable, selon qu'on est un homme ou une femme. Les inégalités entre professions s'expliquent aussi par l'usage instrumental du corps, par l'incorporation des conditions de travail. En outre, les inégalités sont toujours de plus grande ampleur dans la population féminine. La corpulence semble constituer un enjeu de distinction sociale plus important pour les femmes.

Ces différences se retrouvent dans le cas de l'obésité : les inégalités sont plus larges pour les femmes. Elles se sont accrues en même temps que la prévalence de l'obésité augmentait au cours des années 1990. Thibaut de Saint Pol avance quelques hypothèses explicatives à ce que l'OMS a désigné comme une « épidémie d'obésité » (d'un côté, le développement d'une offre agroalimentaire très calorique et peu coûteuse, le grignotage ; de l'autre, les moindres dépenses énergétiques en raison de la sédentarité des professions, du chauffage des logements, de l'usage de la voiture...). Il souligne que les politiques de prévention invitent les individus à un « gouvernement de soi », à la responsabilité de leur propre corps.

Si le statut social a un impact sur la corpulence, il semble que la relation causale inverse existe également : les personnes en surpoids et obèses peuvent être freinées dans leur accès aux statuts sociaux favorables. Il est cependant périlleux d'inverser subitement le sens de la causalité dans l'interprétation des associations. La dernière partie de l'ouvrage permet, à partir de questionnements voisins, d'éviter ce problème grâce à l'enquête « Histoire de vie » de 2003. Alors que l'obésité est le plus souvent envisagée comme un problème de santé publique, les résultats présentés ici mettent en évidence les difficultés d'ordre social auxquelles sont confrontées les personnes « hors norme ». Le poids et la taille sont la première cause de discrimination rapportée par les femmes, la deuxième par les hommes. En cohérence avec les normes différentes mises en évidence selon le genre, la discrimination des hommes est liée au sous-poids, celle des femmes à l'obésité. Originale est l'étude sur la manière dont les jugements portés sur sa propre personnalité s'organisent selon le sexe, l'âge, le diplôme et la corpulence. Elle montre que les personnes obèses incorporent les stéréotypes négatifs liés à leur corpulence. Dans la mesure où l'obésité touche surtout les plus pauvres et que cette relation est plus forte chez les femmes, la stigmatisation sociale de l'obésité est aussi une stigmatisation de la pauvreté, doublée d'une domination de genre. Loin d'être libérés, les corps – des femmes et des plus défavorisées – sont des vecteurs de domination sociale. Ils sont également l'objet d'une importante autocontrainte, se manifestant par exemple dans la décision de faire un régime, très souvent présentée par les femmes comme une décision prise individuellement, alors que les hommes déclarent plutôt suivre les recommandations médicales ou les conseils de la famille.

Enjeu de santé et de beauté, la corpulence est plus que jamais l'objet d'interventions de la part de multiples acteurs (politiques, médicaux, familiaux, etc.). Dresser un tableau des inégalités de corpulence et de leur impact sur la vie sociale et porter un regard critique sur les normes corporelles sont indispensables dans ce contexte, et c'est ce à quoi cet ouvrage contribue. De nombreuses questions restent ouvertes quant aux mécanismes à l'œuvre dans la formation des inégalités selon le statut social. On peut notamment regretter que la diversité des pratiques alimentaires ne soit guère abordée. Thibaut de Saint Pol parvient cependant à objectiver les différences de normes et de pressions normatives auxquelles sont soumis hommes et femmes, et propose des pistes de recherches intéressantes sur les spécificités françaises.

Claire SCODELLARO
INED, Unité Mortalité Santé Epidémiologie, Paris

MARIE-FRANCE GARCIA-PARPET, Le marché de l'excellence. Les grands crus à l'épreuve de la mondialisation

Paris, Seuil, collection Liber, 2009, 266 p.

L'ouvrage de Marie-France Garcia-Parpet se propose d'étudier les effets de la mondialisation du marché du vin sur l'espace des producteurs français par le prisme de la transformation des formes de classement. Ce faisant, il apporte une contribution nouvelle à un ensemble de travaux sur le rôle de la qualité des produits dans l'organisation des marchés, particulièrement les marchés agroalimentaires (cf. Bernard de Raymond, 2007 ; Chauvin, 2010 ; Laferté, 2006 ; Stanziani, 2003 et 2005 ; Vatin, 1996). Empiriquement, Marie-France Garcia-Parpet s'attache à observer les effets sur les producteurs français de la déstabilisation du système historique des grands crus (*i.e.* un classement par l'origine et la rareté) par un classement fondé sur les cépages, issu des États-Unis. Cette approche se veut entièrement sociologique, dans la mesure où elle ne vise pas seulement ou premièrement à analyser les effets de ces luttes de classement sur la concurrence et les prix, mais sur un espace social, ou des espaces sociaux. Elle offre ainsi une vision du marché non simplement comme une forme de compétition par les prix, mais comme lutte pour l'entrée dans la compétition marchande. La question posée par la sociologue du marché devient : quelles sont les ressources pertinentes (économiques et extra-économiques) pour entrer dans la compétition.

L'originalité de l'analyse du marché construite par Marie-France Garcia-Parpet tient à ce qu'elle combine une étude des institutions (comme l'INAO, Institut national des appellations d'origine), une ethnographie des trajectoires sociales et, en particulier, familiales des producteurs de vins, et une sociologie de la production de représentations sociales liées à des espaces productifs. Ainsi, la perturbation du marché français du vin n'est pas saisie à partir d'indicateurs agrégés, mais à partir de la comparaison entre deux régions productrices (la Loire et le Languedoc-Roussillon). Ceci permet de sortir d'une vision de la mondialisation comme déterritorialisation et homogénéisation des processus productifs, et d'illustrer les tensions qui existent entre et à l'intérieur des territoires.

Le livre s'organise autour d'une ethnographie de ces deux régions, avec une partie intermédiaire, qui joue le rôle de pivot, consacrée à l'émergence de nouvelles formes de classement et l'apparition d'un champ de la prescription œnologique, cette partie intermédiaire étant réalisée à partir de sources livresques.

La première partie, consacrée à la Loire (Chinon, etc.) montre le cas d'une région s'inscrivant de longue date dans le système des AOC – système garanti et légitimé par l'Etat de valorisation du vin par la référence à l'origine et la tradition – dans lequel elle occupe une position moyenne dans la hiérarchie nationale, et qui se trouve déstabilisée par la mondialisation du marché du vin et l'imposition de nouveaux critères de classement. Après avoir rappelé l'histoire du travail collectif de valorisation de l'appellation Chinon, Marie-France Garcia-Parpet revient sur les trajectoires individuelles et familiales des producteurs pour la période plus récente. L'espace local apparaît ainsi comme un espace fragmenté, traversé par des tensions résultant de la diversité des dispositions et des ressources sociales des producteurs. Deux aspects apparaissent particulièrement pertinents : la reproduction et l'endogamie sociales. Les producteurs qui reprennent l'exploitation de leurs parents tendent à reproduire des pratiques et des schèmes de perception traditionnels (consistant à voir dans le vin de Chinon un vin à destination essentiellement locale) tandis que les producteurs issus d'autres milieux ou ayant à un moment donné quitté la région sont plus enclins à des innovations techniques et commerciales. De même, l'auteur souligne le rôle des femmes dans

la rationalisation des activités productives et commerciales. Les femmes issues d'autres milieux sociaux et d'autres régions sont souvent à l'origine d'innovations, telles que la pratique de la vente directe ou le développement de la pluriactivité (tourisme). Au final, les stratégies familiales traditionnelles de reproduction apparaissent comme un handicap dans la nouvelle donne du marché, tandis que les outsiders de la région apparaissent plus à même de capter les nouvelles demandes sociales qui se font jour.

La deuxième partie du livre décrit les transformations des manières de produire et de consommer du vin, liées à la montée en puissance des vins du « Nouveau Monde » (Etats-Unis, en particulier). Alors que la tradition française de l'excellence sociale repose sur la capacité à mettre à distance (temporelle) l'acte de consommation et la constitution d'une cave, qui devient un patrimoine économique et culturel à transmettre, le modèle américain des *wineries* se caractérise par une politique libérale concernant les surfaces cultivées, les techniques utilisées, et favorise la recherche d'innovations visant à conquérir un public le plus large possible et n'ayant pas de culture historique du vin. C'est ainsi qu'apparaît progressivement un classement des vins simplifié par cépages, plutôt que par les appellations, dont la multiplicité apparaît comme un obstacle pour le consommateur non averti. Le paradoxe de ce nouveau système de classement, destiné à la conquête de marchés de masses et qui semble remettre en cause le modèle français de l'excellence, est qu'il a été légitimé par les producteurs français qui, se sentant à l'étroit dans l'espace national, se sont installés aux Etats-Unis où ils ont constitué des partenariats avec les producteurs locaux et ont, par là même, légitimé leurs pratiques. Ce processus de mondialisation du marché est donc lié à une internationalisation du capital. Mais ce n'est pas tout : deux autres facteurs ont joué un rôle essentiel ; d'une part, la constitution et la consolidation d'un champ de la prescription œnologique et, d'autre part, l'internationalisation des carrières des œnologues. Ainsi, l'explosion de la littérature œnophile a favorisé l'accès à la consommation de vin par les classes moyennes, prêtes à déléguer le jugement sur la qualité des vins à des tiers. Le développement du système de notation des vins (introduit par le critique américain R. Parker) a favorisé une logique de comparabilité des vins à l'échelle de la planète et un mode de consommation plus hédonique. De même, le processus d'internationalisation des carrières des œnologues (qui « conseillent » le vigneron, en particulier pour le processus de vinification) a favorisé l'émergence, au niveau international, d'un « *vin dominé par la technologie, ce qui tend à déconstruire le vin comme produit de la relation quasi charnelle entre le vigneron et le terroir* ».

La troisième partie est consacrée au cas du Languedoc-Roussillon, région occupant historiquement une position reléguée dans l'espace national, liée à l'ancrage industriel de sa production de vin. C'est dans ce contexte que des entrepreneurs innovants, dotés de compétences dans d'autres domaines que la viticulture, font le pari de contourner le système des AOC, pour adopter les classements du « Nouveau Monde » : vins de cépage, stratégies de marques et commercialisation tournée vers l'export. Mais cette nouvelle stratégie n'est pas accessible à tous, et la plupart des coopératives et des producteurs de la région n'arrivent pas à circonvier aux nouvelles exigences de la production de qualité et à se reconvertir. Ce sont plutôt des outsiders ou des enfants de la région qui retournent au pays après l'avoir quitté qui profitent de la nouvelle donne. En tout état de cause, le nouveau système implique en général la constitution de « partenariats » avec des entités économiques plus larges (et englobant plusieurs domaines), aptes à gérer les coûts de marketing, de gestion et de normalisation selon un modèle anglo-saxon. La mise en place de ces « partenariats »

signifie donc que le domaine cesse d'être l'unité de gestion. Ce « succès », qui se traduit par la mise en place de partenariats avec des entreprises multinationales, reproduit le phénomène auquel le producteur cherchait à échapper, à savoir la dépossession de la commercialisation de son produit. Enfin, ces transformations se traduisent par des tentatives de reconfiguration de l'image sociale de la région, associant le vin au tourisme, et visant à passer du « Midi rouge » à la « Méditerranée ».

Le livre de Marie-France Garcia-Parpet décrit les contraintes que la mondialisation fait peser sur les acteurs et montre, en particulier, la transformation des ressources et des compétences nécessaires pour pouvoir entrer dans la compétition économique. L'auteur montre en outre que la mondialisation n'a pas les mêmes effets selon les configurations sociales locales. J'axerai ma discussion de l'ouvrage autour de trois thèmes : la mondialisation, le rôle des institutions dans les activités économiques, le lien entre pratiques culturelles (mise en scène) et pratiques culturelles.

Comme on l'a dit, l'auteur montre que la mondialisation ne résulte pas d'un phénomène endogène d'expansion des échanges, qui exerceraient des effets homogènes sur l'ensemble de la planète. Dans le cas étudié, l'internationalisation des échanges est utilisée comme levier par des agents qui y trouvent, à un moment donné, un certain intérêt, comme ces producteurs français qui se sont estimés trop à l'étroit dans le « carcan juridique » des AOC et qui ont trouvé aux Etats-Unis un lieu pour poursuivre leurs stratégies d'expansion. En outre, la mondialisation apparaît comme un phénomène protéiforme, qui se joue à différents niveaux ne présentant pas nécessairement d'homologie entre eux. On peut ainsi repérer plusieurs figures de l'international dans le livre de Marie-France Garcia-Parpet. En premier lieu, il y a l'internationalisation du capital. On passe d'une homologie stricte entre le foncier et le capital, formant une unité de gestion unique, à des stratégies de multilocalisation, où des entreprises se constituent des portefeuilles d'exploitations, qui comptent effectivement un viticulteur, lequel doit désormais compter avec une stratégie globale de la multinationale. Ensuite, il y a les normes et les règles. Dans le cas du vin, s'il n'y a pas forcément de système de classement universellement partagé mais plutôt des systèmes de classement qui entrent en tension entre eux, le livre montre que le classement par cépages tend à se propager dans le monde entier, ce qui tend paradoxalement à universaliser les cépages français (pinot noir, cabernet-sauvignon), alors que ce sont justement les producteurs français qui s'estiment menacés par ce système. Troisièmement, la mondialisation passe par l'internationalisation des carrières, en particulier celle d'œnologue, qui engendre une circulation internationale de certaines pratiques de vinification. Ces enjeux de carrière interagissent avec la question de la famille. La lecture du livre laisse à penser que les stratégies de reproduction traditionnelles, qui favorisaient l'accumulation et la transmission des ressources, deviennent un handicap dans la mondialisation. Enfin la mondialisation passe par les mouvements d'importation et d'exportation de produits.

Concernant la mondialisation, il est toutefois une question à laquelle l'auteur ne répond pas, qui serait de savoir si la mondialisation est quelque chose qui est mobilisée pour redéfinir les rapports de force au sein du champ national, ou bien si cela permet de tracer l'émergence d'un champ transnational. Est-ce que l'on reste dans un espace national, à l'intérieur duquel l'international apparaît comme un levier pour gagner une position de pouvoir, ou bien y a-t-il un espace international, un champ international qui apparaît ? Ou les deux ? Mais, alors, comment les gens circulent-ils entre ces espaces, et comment ces espaces s'articulent-ils ?

A cet égard, on peut noter que l'Europe est relativement absente du livre. Or, globalement, la France a réussi à imposer son système de signes de qualité au niveau européen, même s'il y a aussi la CCP (certification de conformité de produit) qui est la norme la plus proche de la vision anglo-saxonne de la qualité. Dans le texte, les seules institutions sont des institutions nationales (INAO). La prise en compte d'une dimension européenne aurait notamment permis de préciser si la tension entre systèmes de classement se résout par le remplacement d'un des modèles par l'autre, ou bien par une coexistence entre les deux modèles et une complexification du système ¹.

Cette question sur le rôle des institutions dans la mondialisation amène à une question plus en amont : qu'est-ce qu'on appelle une institution ? On peut distinguer au moins (et sans que cela soit exhaustif) deux manières d'envisager l'institution en sociologie : souvent, elle s'incarne dans des lieux (l'asile psychiatrique, l'école, la caserne, l'église) qui sont des espaces confinés, c'est-à-dire des lieux dont on peut contrôler l'accès, donc sélectionner la position de celui qui y entre et lui imposer des définitions du moi et des buts légitimes, etc. Par métaphore, l'institution correspond à tout « corps » (toute population définie par un mode de sélection et un contrôle interne, comme par exemple le *numerus clausus*). En cela l'institution est une sorte d'*habitus* collectif. D'un autre côté, l'institution correspond plutôt à une convention partagée, ou partageable, que différents acteurs s'approprient, questionnent, interprètent, et qui par la même les socialise. Dans cette tradition plus weberienne, on observe comment les gens se servent de la règle de droit pour qualifier leur propre situation et rationaliser leurs activités ². Au demeurant, ces deux visions de l'institution ne sont pas nécessairement contradictoires, mais l'apport de la seconde est qu'elle permet de problématiser la question de l'intérêt, pour l'inscrire dans des processus et des façons de qualifier des situations. Dans le livre de Marie-France Garcia-Parpet, il semble que l'intérêt est une donnée déjà existante et qu'il est toujours possible d'objectiver les « stratégies » des acteurs. Certes, il ne s'agit pas de dire que l'intérêt n'intervient pas dans les activités économiques, mais de considérer sa construction comme problématique. Dans le livre, les institutions ne semblent faire qu'enregistrer ces luttes d'intérêt qui existent indépendamment d'elles, et les acteurs semblent toujours savoir (ne serait-ce qu'inconsciemment) ce qu'ils font.

Un troisième point demande à être abordé, celui de la mise en scène du vin ou d'une région, de la construction d'une image sociale du produit, propre à capter/définir les attentes des consommateurs. L'auteur y consacre un chapitre dans chacun des cas observés (la Loire et le Languedoc-Roussillon), à partir d'une ethnographie fine des mises en scène auxquelles donnent lieu les salons du vin. En saisissant la diversité des façons de se présenter, l'auteur montre la façon dont les producteurs se représentent leur activité et leur produit et la manière dont ils espèrent le(s) valoriser. Ceci objective en quelque sorte l'espace social dans lequel les producteurs s'inscrivent et la position qu'ils y occupent. Mais cette étude des représentations rapportées à des trajectoires sociales laisse finalement à penser que les enjeux auxquels les producteurs font face sont avant tout des enjeux symboliques. Ceci a notamment une conséquence : le lecteur ne les « voit » pas travailler. Ou, plus exactement, le travail semble se résumer à un travail de mise en scène du produit. Pour ainsi dire, les « pratiques

¹ Sur le rôle des institutions européennes dans la mondialisation, voir Fligstein et Mérand, 2005.

² Cf. Weber, 2001.

culturelles » se laissent entièrement subsumer par les « pratiques culturelles ». Pourtant, et comme l'auteur le souligne à certains passages, les systèmes de classification étudiés sont solidaires d'une certaine conception de la nature et du travail agricole³. Ainsi, les systèmes de classement pointent non seulement vers l'aval, vers des façons de valoriser un produit auprès des consommateurs, mais aussi vers l'amont, vers des façons de travailler. Ceci pose la question de savoir comment les producteurs construisent une « prise » (Bessy et Chateauraynaud, 1995) sur leur environnement. Comment interagissent des façons de qualifier la nature (aspect central dans le système des appellations d'origine) et des innovations techniques ou technologiques ? Les transformations du marché du vin se jouent-elles uniquement au niveau des luttes de classement concernant les manières de valoriser le produit, ou bien la montée en puissance des enjeux, par exemple sanitaires et environnementaux, induit-elle d'autres transformations ? Autrement dit, si l'on comprend bien la volonté du chercheur de sociologiser son objet, on peut se demander si, à ne prendre en compte que les trajectoires sociales et la construction sociale de la représentation, on n'en vient pas paradoxalement à ré-instituer un partage entre « nature » et « culture », ou entre « technique » et « social ». A l'inverse, prendre au sérieux les enjeux autour des pratiques culturelles, ce n'est pas faire de la technique une variable indépendante et exogène qui impacterait sur le social, mais c'est prendre au sérieux les contraintes empiriques des acteurs et la façon dont ils les partagent, ce en quoi elles sont pleinement pertinentes pour l'analyse sociologique.

Antoine BERNARD de RAYMOND
INRA, UMR 1041 CESAER, Dijon

Bibliographie

- Bernard de Raymond A. (2007) *Maximes empiriques de l'activité économique. Le marché des fruits et légumes en France, 1936-2006*, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole normale supérieure de Cachan.
- Bessy C., Chateauraynaud F. (1995) *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métaillé.
- Chauvin P.-M. (2010) *Le marché des réputations. Une sociologie du monde des Grands Crus de Bordeaux*, Bordeaux, Féret, à paraître.
- Fligstein N., Mérand F. (2005) *Européanisation ou mondialisation ? La preuve par l'économie européenne depuis 1980*, *Terrains & Travaux* 8, 157-193 (traduction d'Elodie Béthoux et Pierre-Paul Zalio).

³ Voir, par exemple, cet extrait d'un ouvrage d'œnologie, cité par l'auteur : « *Dans le vieux monde, où il y a des siècles de tradition, la nature est déterminante, c'est une force motrice. Dans le nouveau monde, la nature est regardée avec suspicion, un ennemi qui doit être contrôlé, dominé par la science dans ses moindres détails* » (p. 131).

- Laferté G. (2006) *La Bourgogne et ses vins : image d'origine contrôlée*, Paris, Belin.
- Stanziani A. (2005) *Histoire de la qualité alimentaire*, Paris, Seuil.
- Stanziani A. (dir.) (2003) *La qualité des produits en France, XVII^e – XX^e siècles*, Paris, Belin.
- Vatin F. (1996) *Le lait et la raison marchande : essai de sociologie économique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Weber M. (2001) *Rudolf Stammler et le matérialisme historique*, Québec, Presses de l'Université Laval.

FABRICE BOUDJAABA, Des paysans attachés à la terre ? Familles, marchés et patrimoines dans la région de Vernon (1750-1830), préface de Jean-Pierre Bardet.

Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, 524 p.

Le marché contre l'héritage : tel pourrait s'intituler le magistral travail entrepris par Fabrice Boudjaaba sur les rapports à la terre des paysans de la région de Vernon, en Normandie, tout au long d'une période qui s'étend de la seconde moitié du XVIII^e siècle à 1830. Si l'auteur transcende les clivages traditionnellement admis en histoire – Ancien Régime, Révolution, débuts de l'époque contemporaine –, c'est pour mieux s'interroger sur les ruptures et les continuités perceptibles dans les comportements au sein d'une société paysanne et sur la part qu'y prennent les intérêts économiques. En matière successorale notamment, le passage du droit coutumier normand, caractérisé par l'égalité des frères et par le régime dotal, au Code Civil, qui place garçons et filles à égalité dans les successions, a-t-il eu des incidences sur la gestion et la constitution des patrimoines locaux et, partant, sur la circulation des biens-fonds sur le marché ? Les structures familiales que vise à perpétuer la coutume survivent-elles à sa disparition ? Constituent-elles un frein au jeu des acteurs sur le marché et, plus généralement, quels sont les déterminants de celui-ci ?

Fabrice Boudjaaba entend ici réconcilier deux traditions historiographiques qui, selon lui, sont restées étrangères l'une à l'autre. La première, issue des travaux pluridisciplinaires menés sur les zones d'héritage précipitaire du Sud de la France, s'est centrée sur le rôle de la parenté et des transmissions héréditaires dans les modes de reproduction sociale, laissant implicitement supposer l'inexistence – à tout le moins l'atonie – du marché de la terre dans ces régions ; la seconde, issue d'enquêtes dans les régions de coutumes égalitaires, s'est intéressée au marché, mais au détriment de l'analyse des processus successoraux. C'est surtout dans le prolongement de cette dernière que s'inscrit ce travail dont l'objectif affiché est de réhabiliter le rôle du marché dans les campagnes de l'ère pré-industrielle, tout en s'interrogeant plus généralement sur les places respectives et les évolutions des transactions marchandes et des transferts héréditaires dans la constitution des fortunes patrimoniales.

Pour ce faire, l'auteur use résolument de méthodes quantitatives pour donner tout à la fois une assise statistique à son argument et « rendre compte de la variété des situations individuelles ». Sont ainsi croisées les sources économiques susceptibles de rendre compte des mutations foncières et immobilières (registres du Centième Denier, tables de vendeurs et d'acheteurs, matrices cadastrales notamment) et les informations familiales et biographiques contenues dans le fichier informatisé de reconstitution des familles, issu d'une enquête de démographie historique menée au sein du Centre Roland Mousnier. Ces sources sérielles sont complétées par le dépouillement des actes de deux études notariales, qui permettent à l'auteur tantôt d'étayer ses hypothèses tantôt de les illustrer d'exemples bien choisis. On peut admirer la rigueur et la dextérité avec laquelle l'historien manie ces différentes sources à partir de questionnements précis – en recourant notamment à des modèles économétriques ou en s'inspirant des modèles mis au point par la sociologie des réseaux. Il en résulte un travail qui se déploie en quatre parties – patrimoines et marché, famille et transmission successorale, parenté et alliance, individu et marché – abondamment illustrées de graphes et de schémas. Sans entrer dans le détail de chacune d'elles, on se bornera à rappeler ici quelques points marquants de l'ouvrage.

Le premier tient au rôle du marché, dont le développement au XIX^e siècle n'est pas nouveau, mais traduit un processus amorcé longtemps auparavant : « *en moyenne, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, un couple vient sur le marché tous les 25 ans (...); dans le premier quart du XIX^e siècle, (il) rencontre en moyenne le marché une fois tous les 10 ans* » (p. 108). Calculant, un peu plus loin, l'évolution des parts respectives des biens acquis et des biens transmis dans la circulation des biens-fonds, l'auteur montre que si les transferts familiaux dominant encore en 1774 (57 % des propriétés proviennent de l'héritage – p. 195), tel n'est plus le cas à partir de 1806 : « *le marché voit passer près d'une fois et demie plus de biens que les voies de l'héritage* », et s'avère ainsi « *plus redistributeur que ne le sont toutes les autres formes de transmission familiale réunies* » (p. 192). Dès lors, les voies de la reproduction sociale passent par les mutations marchandes bien davantage que par les transferts héréditaires, dont l'importance est moins grande sous l'Ancien Régime que n'aurait pu le laisser croire une coutume d'inspiration lignagère. Le mouvement s'accroît au XIX^e siècle où l'auteur constate, de plus, que les solidarités familiales n'entrent guère en compte dans les achats et les ventes de terres. Les paysans de la région de Vernon ne témoignent d'aucun souci de conserver les terres héritées au sein du lignage, ni d'acheter ou de vendre à des parents à « *prix d'ami* » et si, malgré tout, il existe bien des transactions intrafamiliales (10 à 12 % des mutations enregistrées au cours de la période), celles-ci obéissent à des logiques d'exploitation (proximité géographique) plus qu'aux contraintes qu'imposerait une parenté que l'auteur juge avoir été généralement surestimée dans les travaux des ruralistes.

Le second point fort de l'ouvrage tient à ses analyses de la propriété et des liens complexes qu'entretiennent les paysans et la terre, variables selon les catégories de biens et les moments du cycle de vie. La grande propriété restant marginale, tout le monde ici, du laboureur à l'ouvrier agricole, est propriétaire. L'égalité des partages, loin d'être liée au fermage – comme c'est souvent le cas ailleurs –, n'empêche pas la prédominance du faire valoir direct, même si la pression démographique et, surtout, l'arrivée des filles aux partages contribuent au morcellement et au nivellement des propriétés. Cette parcellisation s'accompagne du développement d'un marché auquel les horsains participent sensiblement moins au début du XIX^e siècle qu'à la fin du XVIII^e. Autrement dit, l'accroissement du volume des mutations marchandes est le fait de locaux. Mais, il ne porte pas également sur tous les types de biens : les maisons et les vignes, surtout lorsqu'elles sont possédées par les ouvriers et les petits paysans, sortent peu des familles. Les terres à labours, au contraire, sont régulièrement remises sur le marché car, comme le montre l'intéressante analyse de l'âge et du sexe des vendeurs et des acheteurs, ce sont les hommes mariés jeunes (35-40 ans) qui achètent le plus pour, le cas échéant, revendre une trentaine d'années plus tard afin d'assurer leurs vieux jours. Les femmes, enfin, veuves ou célibataires, sont essentiellement vendeuses et apparaissent comme « *l'une des voies principales de redistribution de la terre* » (p. 175). Cette approche genrée du marché est sans doute l'une des pistes les plus neuves de l'ouvrage, tant elle permet d'évaluer l'incidence du statut juridique des personnes sur le volume des transactions marchandes (le douaire coutumier disparaît avec le Code civil, si bien que les femmes ont un statut plus précaire, mais elles sont aussi héritières, donc propriétaires).

Stimulant, l'ouvrage l'est aussi par les questions et les remarques qu'il peut susciter, notamment chez les tenants de disciplines voisines. Si l'auteur emprunte à l'économétrie et à la sociologie des réseaux, on peut regretter que l'anthropologie – cataloguée comme a-historique – lui serve essentiellement de repoussoir, ce qui le mène à sous-estimer les travaux menés par

les anthropologues sur les sociétés à mode de transmission égalitaire (notamment Segalen, 1985 ; Augustins, 1989 ; et Pingaud, 2006) qui lui auraient permis de mettre davantage en relief les spécificités de la région de Vernon. Ainsi, les liens entre égalité des partages et faire valoir direct mériteraient d'être davantage interrogés, tant ils contrastent avec ce que l'on peut trouver ailleurs où le fermage constitue un dispositif central de reconstitution des exploitations agricoles. Le recours au marché, certes, permet d'en rendre compte, mais pour qui ? Qui sont les exclus du marché ? Que deviennent-ils ? D'autre part, si les micro-propriétés, comme le constate l'auteur, ne suffisent pas toujours à assurer la subsistance des petits cultivateurs, vigneron et salariés agricoles, comment ceux-ci obtiennent-ils le complément de revenu qui leur est nécessaire ? Il est enfin un phénomène qui apparaît peu dans l'ouvrage, c'est la mobilité géographique des populations, qui, dans la plupart des zones coutumières, apparaît comme l'un des corollaires de l'égalité des partages. Qu'en est-il ici ? La question se pose d'autant plus que les ménages de Vernon, s'ils semblent peu attachés à leurs terres, le sont en revanche beaucoup plus à leurs maisons et à leurs vignes, ce qui laisse supposer une certaine stabilité résidentielle, à tout le moins pour une certaine fraction de la population. Reste que la migration semble bien jouer ici un rôle important dans le fonctionnement du marché puisque, comme le remarque l'auteur dans son analyse du marché foncier d'un village, il existe un « *effet croissant entre la propension à vendre et l'éloignement* » (p. 335).

L'auteur n'a de cesse de montrer, tout au long de ce travail, que la parenté n'a guère d'importance dans cette société normande et que son rôle ne cesse de s'affaiblir tout au long de la période au fur et à mesure que se développe le marché : « *les individus (...) se comportent davantage comme des agents économiques soucieux de préserver leurs intérêts – c'est-à-dire l'équilibre économique de leur ménage – que comme des individus insérés dans des logiques lignagères et/ou de parentèle...* » (p. 336). Il ne serait, en somme, de conduite rationnelle qu'individuelle. Les solidarités familiales nées de la consanguinité et de l'alliance sont d'emblée placées sous le signe de l'archaïsme, des contraintes collectives et de la routine : autant de pesanteurs nuisant à la rationalité économique et à la libre entreprise. Ce point de vue apparaît ici comme un axiome, mais il gagnerait à être interrogé. Nombre de travaux récents ont en effet montré à quel point les marchés les plus modernes pouvaient être sous-tendus par des logiques sociales et culturelles diverses, remettant dès lors en cause l'idée que les liens sociaux et les intérêts économiques relèveraient *a priori* de « mondes séparés » (Dufy et Weber, 2007). Ainsi, l'augmentation des transactions foncières au XIX^e siècle et le peu de souci dont les paysans témoignent des terres lignagères sont-ils nécessairement le fruit d'une individuation des comportements ? L'attachement de ces paysans propriétaires à l'égalité des partages ne peut-il être un des moteurs du marché de la terre et ne traduit-il pas une certaine conception des solidarités familiales ? Appréhender les multiples facettes de la parenté dans un tel contexte aurait sans doute exigé une approche plus compréhensive que n'autorisait guère le parti quantitatif de l'auteur. On ne saurait le lui reprocher tant ce travail, par son ampleur, renouvelle l'intérêt pour les systèmes égalitaires de transmission des biens... et pour les questions qu'ils n'ont pas fini de poser aux chercheurs.

Tiphaine BARTHELEMY
Université de Limoges

Bibliographie

- Augustins G. (1989) *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Publications de la Société d'ethnologie, 433 p.
- Dufy C., Weber F. (2007) *L'ethnographie économique*, Paris, Editions de la Découverte, 122 p.
- Pingaud M.-C. (2006) *Faire ses partages. Terres et parentèles dans le Perche, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 225 p.
- Segalen M. (1985) *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud, 1720-1980*, Paris, PUF, 405 p.-XIV p.

Revue d'Études en Agriculture et Environnement

Review of Agricultural and Environmental Studies

anciennement/formerly Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales

Abonnement/Subscription 2010

Volume 91, du numéro (1) au numéro (4) inclus
from number (1) to number (4) included

Tarifs

- France et UE 80 €
- UE avec VAT* / EU with VAT* 78,35 €
- Autres pays / Other countries 95 €
+ Avion 15 €

(* Numéro de VAT à préciser / Number of VAT must be precised)

À retourner à / Return to : **Martine CHAMPION**

INRA-Publications
65, boulevard de Brandebourg
94205 IVRY cedex
e-mail : champion@ivry.inra.fr
fax : 33 (0)1 46 70 41 13

Nom, prénom :

Organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Paiement à réception de facture/Payment upon receipt of invoice

Date :

Signature :

Directeur de la publication : Bertrand SCHMITT
Composition et impression : Imprimerie BIALEC - 95, bd d'Austrasie - 54001 NANCY
Dépôt légal : juillet 2010
N° 73751

